



BUILDING LONG TERM SUSTAINABILITY FOR CANADIAN BIOTECH: FLOW-THROUGH SHARES

THE ISSUE

Building the bio-economy of the future in Canada requires a strong capital environment that supports and enables Canadian SMEs engaged in research and development to fund, and grow, their businesses here.

Canada's flow-through shares program was enacted by the federal government in 1954 as a means of encouraging private sector investment for natural resource exploration. Today, flow-through shares issued by oil & gas, mining, and renewable energy companies are one of the tax-assisted investments available to Canadian resident investors that represent an attractive investment opportunity.

Similar to junior mining companies, Canada's junior biotechnology companies require a tremendous amount of time and capital to reach profitability. Permitting junior biotechnology firms to issue flow-through shares is estimated to stimulate more research investment and jobs in Canada.

RECOMMENDATION

Financial experts estimate the overall industry requires \$ 1-1.5 billion, per year, in private investment in order to sustain the biotech sector in the long-run. To achieve this goal, the industry recommends the government:

Expand the applicability of the federal government's flow-through shares program to Canada's biotechnology sector to stimulate new private investment.

BACKGROUND

- **Business reality:** Flow-through shares were introduced in the fifties for mature industries. The program does not fully reflect today's competitive business environment and the need to support emerging 21st century sectors.
- **Equity:** Flow-through shares are already available to some parts of the bio-based clean technology sector. We need to make it more equitable and extend this benefit to all biotechnology and/or life sciences firms.
- **Self-sustaining:** R&D intensive companies, such as biotech companies, can utilise their significant expenses – accumulated throughout the long development cycle - in a much more efficient manner by passing them onto investors and raising capital to continue R&D. This has the potential to create a self-sustaining financing ecosystem.
- **Revenue generation:** By reducing the investor's adjusted-cost base to zero, the federal government is effectively taxing all the proceeds from the investor's share sales. This represents a tremendous revenue generator for the federal government.
- **Forgoing future liability:** The government's future liability accounting for accumulated tax losses is significantly reduced by passing company expenses to the investor.
- **Global competitiveness:** Companies are required to spend the proceeds from the issuance of flow-through shares in Canada, effectively ensuring that high-paying research jobs are kept within Canada's innovation economy.
- **Risk:** The risk nature of research and development implies the usual negative return from investment must be offset by significant tax incentives not only to the company, but to the investor. The federal government has not created the business conditions to encourage private sector investment. The historical track-record of the flow-through shares program illustrates it is a vehicle to attract private sector risk capital.
- Today, Canada's bio-economy is worth \$ 84.7 billion - a full 6.9 percent of our GDP. Its future growth potential is even greater. Read more about our bio-economy and the Canadian industry's plan of action to capture our innovation potential at www.beyondmooseandmountains.ca.



EN VUE D'UNE EXTRAORDINAIRE DURABILITÉ POUR LES BIOTECHS CANADIENNES : LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

L'ENJEU

En vue de son avenir, la bioéconomie du Canada a besoin d'un milieu qui favorise l'apport de capitaux et, ainsi, qui permet aux PME canadiennes qui font de la recherche-développement d'obtenir un financement et de croître au pays.

Le gouvernement fédéral du Canada a promulgué son programme d'actions accréditatives en 1954 en vue d'encourager les investissements du secteur privé dans l'exploration des ressources naturelles. Aujourd'hui, les actions accréditatives qu'émettent les sociétés pétrolières, gazières, minières et spécialisées dans les énergies renouvelables constituent l'un des investissements ouvrant droit à une aide fiscale offerts aux investisseurs résidents du Canada. Elles représentent une occasion attrayante.

Tout comme les petites sociétés minières, les petites sociétés de biotechnologie du Canada ont besoin d'une énorme quantité de temps et de capitaux pour un jour obtenir des profits. On croit que permettre aux petites entreprises biotechnologiques d'émettre des actions accréditatives stimulerait plus d'investissements en recherche et davantage d'emplois au Canada.

RECOMMANDATION

Les experts financiers estiment que l'ensemble de l'industrie a besoin de 1 à 1,5 milliard \$ par an en investissements du privé pour garantir sa survie à long terme. En vue de cet objectif, l'industrie recommande au gouvernement fédéral :

D'étendre l'application de son programme d'actions accréditatives au secteur canadien des biotechnologies afin de stimuler de nouveaux investissements privés.

CONTEXTE

- **Réalité commerciale** : On a lancé les actions accréditatives dans les années cinquante pour des secteurs en pleine maturité. Le programme ne reflète pas entièrement le contexte commercial concurrentiel d'aujourd'hui et la nécessité d'appuyer les secteurs émergents du 21^e siècle.
- **Actions** : Les actions accréditatives sont déjà offertes à certaines parties du secteur des technologies propres biosourcées. Il faut rendre le programme plus équitable et étendre ses avantages à toutes les entreprises qui œuvrent en biotechnologie ou en sciences de la vie.
- **Autosuffisance** : Les sociétés dont une grande part des activités est la recherche-développement, telles que les sociétés de biotechnologie, peuvent utiliser leurs dépenses les plus considérables – accumulées au cours de leur long cycle de développement – de manière beaucoup plus efficace en les transmettant aux investisseurs et en obtenant des capitaux pour poursuivre leur R-D. Cette manière de faire a le potentiel de créer un écosystème de financement autosuffisant.
- **Production de revenus** : Puisque le prix de base rajusté de l'action est égal à zéro, le gouvernement fédéral peut tirer de l'impôt de toutes les recettes de la vente des actions. Cela représente une énorme production de revenus pour le gouvernement fédéral.
- **Élimination de futures dettes** : La dette future du gouvernement due à l'accumulation de pertes fiscales est considérablement réduite par le transfert des dépenses des sociétés aux investisseurs.
- **Concurrence mondiale** : Les sociétés doivent dépenser au Canada les recettes qui proviennent de l'émission d'actions accréditatives, ce qui garantit la conservation d'emplois rémunérateurs en recherche dans l'économie canadienne de l'innovation.
- **Risque** : La nature risquée de la recherche-développement suppose que le rendement de l'investissement habituellement négatif doit être compensé par d'importants incitatifs fiscaux destinés non seulement aux sociétés, mais aux investisseurs. Le gouvernement fédéral n'a pas créé les conditions commerciales qui favoriseraient les investissements du secteur privé. Les résultats historiques du programme d'actions accréditatives indiquent que celles-ci constituent un bon moyen d'attirer les capitaux de risque du secteur privé.
- Aujourd'hui, la bioéconomie du Canada a une valeur de 84,7 milliards – 6,9 % de notre PIB. Son potentiel de croissance est encore plus grand. Pour en savoir plus sur la bioéconomie et sur le plan d'action canadien en vue d'exploiter son potentiel d'innovation, rendez-vous à l'adresse www.beyondmooseandmountains.ca.